

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 7 décembre 2017

Présents :

Jean-Luc ESCALE, président
Hervé CARLIER, vice-président
Fabien ROGER, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Anne GRÉGOIRE, secrétaire adjoint
Béatrice BOIS, membre
Patrick BONNET, membre
Caroline MANSOURI, membre

Excusés :

Christine BASCOU, vice-président
Valérie POIRIER, vice-président
Fabien DELMAS, trésorier
Dominique RIU, membre

La réunion a eu lieu au CSRE A. JOLLIEN à Béziers de 14 h à 16 h 30.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2017**
- 2. Réorganisation du bureau**

Suite au Conseil d'Administration du 16 juin 2017, la déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration a été envoyée à la sous-préfecture fin juillet 2017.

La sous-préfecture de l'Aude nous a envoyé un courrier précisant qu'il est nécessaire que le Procès-Verbal du Conseil d'Administration soit co-signé par le Président et la Secrétaire et demandant une lettre de démission du Président.

Concernant ce nouveau bureau, quelques difficultés apparaissent. Il est donc évoqué la possibilité d'une modification avec l'accord des personnes concernées.

Le bureau est modifié ce jour.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, la nomination

- de Fabien DELMAS en qualité de vice-président
- de Fabien ROGER en qualité de Trésorier de l'Association des SESSAD d'OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée lui donnant pouvoir pour effectuer toutes opérations bancaires concernant l'ensemble des comptes de l'association.

3. Actions à mener pour acter la réorganisation

Une réunion, en présence du Président, de Fabien ROGER le nouveau trésorier et de la secrétaire ainsi que de Fabien DELMAS et Hervé CARLIER, est prévue le 19 janvier 2018 à Florensac.

4. Courrier à l'ARS et à la CPAM pour les prestations orthophoniques

Les courriers reçus par département n'ont pas été envoyés à la Secrétaire pour être transmis au Président comme convenu lors de la dernière réunion. Il n'y a pas eu de courrier rédigé en vue de la réunion ARS / CPAM qui a eu lieu.

La problématique des orthophonistes concernait certains établissements en particulier (pas de lignes budgétaires...).

Nous avons opté pour ne pas faire ce courrier.

5. Programmation des activités pour 2018

Après échange sur les périodes favorables pour l'Assemblée Générale et une journée sur une thématique, il semble pertinent que ce soit sur fin mai début juin 2018.

Nous avons repris les remarques des participants de la rencontre de juin 2017. Il nous faut être vigilant sur quel type d'intervenant, qu'il soit accessible pour les professionnels et pas uniquement pour l'encadrement. L'idée serait d'associer des témoignages à une partie théorique.

Le Président se mettra en contact avec le Directeur de l'URIOPSS et du CREAL.

6. Points divers

- Le site, à ce jour, n'est toujours pas opérationnel avec la nouvelle adresse www.asso-sessad-occitanie.fr. Le technicien s'est engagé à le faire rapidement.
Le site peut être un outil pour recueillir (nouvel onglet « contact » à ajouter) mais aussi pour informer plus largement, en l'occurrence par rapport au courrier lié aux orthophonistes ainsi que les avancées réglementaires, une banque de données...
l'objectif serait que le site devienne une ressource pour les professionnels.
La liste des SESSAD à jour sera insérée sur le site, sur la page « accueil ».
- Le mot du Président pour l'année 2018, les vœux, l'appel à cotisation (pas de modification du montant) seront transmis courant janvier à tous les SESSAD.
- Manifestation à l'URIOPSS le 12 décembre 2017 sur la réforme des autorisations.
- Evocation de la possibilité d'utiliser les transports type VSL pour les activités collectives inscrites dans le projet de service du SESSAD (enfants en ALD), Béatrice BOIS doit transmettre le document qui sera mis en annexe.

Une prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au 1^{er} février 2018 et se déroulera de 14h00 à 16h30 au SESSAD de L'Agathois à Florensac.

Le président

Jean-Luc ESCALE

La secrétaire

Marie Claire BERGUES